

CONVENTION DE PRESTATIONS SERVICES

ANNEXE 2

Conditions Financières 2024

Les Marchés conclus par le SDEEG, dans le respect du code des marchés publics, ainsi que les missions portées en interne donnent accès, pour les collectivités adhérentes, aux prestations suivantes :

- 1) Audits énergétiques du patrimoine Bâti.
 - Diagnostic de Performance Energétique
 - Audit bâtiment
- 2) Diagnostic énergétique de l'Eclairage Public.
- 3) Logiciel de suivi énergétique et patrimonial.
- 4) Audit technique des installations thermiques
- 5) Diagnostic d'un contrat d'exploitation des installations thermiques
- 6) Assistance à la passation d'un marché d'exploitation des installations thermiques
- 7) Suivi d'un contrat d'exploitation des installations thermiques
- 8) Etude de faisabilité pour un projet en énergies renouvelables : solaire thermique, photovoltaïque, bois ou géothermie
- 9) Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage pour un projet en énergies renouvelables : solaire thermique, photovoltaïque, bois ou géothermique
- 10) Assistance à la Maîtrise d'Œuvre pour un projet en énergies renouvelables : solaire thermique, photovoltaïque, bois ou géothermique
- 11) Assistance à la programmation pluriannuelle des investissements
- 12) Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour l'efficacité énergétique de bâtiments neufs ou en réhabilitation lourde
- 13) Assistance à Maîtrise d'Ouvrage Bâtiment
- 14) Assistance à Maîtrise d'Œuvre Bâtiment
- 15) Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
- 16) Schéma Directeur Immobilier
- 17) Surveillance de la Qualité de l'Air Intérieur pour les lieux accueillants des enfants
- 18) Prestations réalisées en interne
- 19) Analyse thermographique (caméra thermique)
- 20) Analyse du confort (instruments de mesures)
- 21) Intégration des enjeux Energie Climat dans les politiques d'Urbanisme
- 22) Maintenance/Télésurveillance/Nettoyage des installations photovoltaïques
- 23) Numérisation des documents d'urbanisme
- 24) Sensibilisation des scolaires
- 25) Fresque du Climat

Ces missions seront réalisées sans contrepartie financière au SDEEG pour les prestations intellectuelles et techniques apportées au maître d'ouvrage par les titulaires des marchés SDEEG. Toutefois, le SDEEG percevra des frais de gestion (suivi administratif et financier des opérations) à raison de 5% du coût Hors TVA de celles-ci.

Certaines des prestations ci-dessus listées font l'objet d'un programme d'aide du SDEEG. Les prestations aidées seront identifiées dans la suite du présent document.

Les tarifs et les actualisations présentés ont été entérinés par délibérations en bureau Syndical.

1 Audits énergétiques du patrimoine bâti

Quatre prestations permettent d'obtenir un niveau d'expertise et de précision différent :

- Diagnostic de Performance Energétique
- Audit bâtiment

Ces prestations font partie d'un accord cadre multi-attributaire. **Ainsi plusieurs opérateurs ont été retenus et, lors de la survenance du besoin, seront choisis en fonction de leur classement et du volume d'affaires déjà commandé dans l'année.**

Pour ces prestations, le coût fera l'objet d'un devis spécifique à la vue du prestataire retenue lors la demande de mission de la collectivité.

Le chiffrage d'une prestation est basé sur la surface du bâtiment. La collectivité devra donc se rapprocher du SDEEG pour définir le périmètre de la prestation nécessaire au lancement du marché subséquent.

Ce chiffrage comprend toutes les étapes des audits énergétiques : le recueil des données, le traitement des consommations, les analyses, les préconisations et l'élaboration de programmes de travaux cohérents, la rédaction des rapports, leur édition, les réunions de travail et de restitution.

Les dits prix sont actualisés chaque année à la date anniversaire du marché par application de la formule de révision du marché.

2 Diagnostic énergétique de l'Eclairage Public

Dans le but d'obtenir une plus grande réactivité et ainsi satisfaire les collectivités, le SDEEG a retenu trois Bureaux d'études et fait appel à l'un d'eux en fonction des délais de réalisation de la prestation. Les prix indiqués ci-dessous sont les montants maximum, le coût de cette prestation fera l'objet d'un devis spécifique à la vue du prestataire retenue dans le marché propre à la demande de mission de la collectivité.

PRIX UNITAIRE MAXIMUM PAR POINT LUMINEUX		
PRESTATIONS	Diagnostic	Diagnostic avec relevé d'éclairage
Prix (en € HT/point)	12 €	14,80 €
TVA 20%	2,4 €	2,96 €
Prix (en € TTC/point)	14,4 €	17,76 €

Le chiffrage comprend toutes les étapes des diagnostics énergétiques : le recueil des données, le traitement des consommations, les analyses, les préconisations et l'élaboration de programmes de travaux cohérents, la rédaction des rapports, leur édition, les réunions de travail et de restitution.

Les dits prix sont actualisés chaque année à la date anniversaire du marché par application de la formule de révision du marché.

3 Logiciel de suivi énergétique et patrimonial

LOGICIEL DE GESTION ENERGETIQUE				
PRESTATIONS	Paramétrage (1 ^{ère} année)	Service annuel (années suivantes)	Formation administrateur (1 jour, groupe de 2 à 4)	Formation consultants (1/2 jour, groupe de 6 à 10)
Prix (en € HT)	4,80 €/Pts de livraison/an	4,80 €/Pts de livraison/an	960 €/groupe	480 €/groupe
TVA 20%	0,96 €/Pts de livraison/an	0,96 €/Pts de livraison/an	192 €/groupe	96 €/groupe
Prix (en € TTC)	5,76 €/Pts de livraison/an	5,76 €/Pts de livraison/an	1 152 €/groupe	576 €/groupe

Le paramétrage correspond à :

- la mise en relation entre les points de livraison (compteurs) et les points de consommation (bâtiments, armoires éclairage public...) suivant les données transmises par la collectivité au travers d'un fichier Excel spécifique fourni par le SDEEG.
- la synchronisation des données énergétiques récupérables auprès des fournisseurs d'énergie avec le logiciel pour une importation régulière de ces flux d'informations.

Le paramétrage ne comprend pas le renseignement et l'archivage des données du patrimoine (informations techniques, documentations, plans et photos associés...), hormis sur les équipements qui seraient diagnostiqués par le SDEEG

Le chiffrage ne comprend pas les coûts de récupération des données énergétiques via les services de gestion en ligne de consommation et de facture des fournisseurs d'énergie ([Di@lège](#) d'EDF, Compte en Ligne GDF SUEZ, Contrat Suivi Multisite en ligne Gaz de Bordeaux ...). Ces coûts complémentaires sont à la charge de la Commune pour permettre des importations automatiques vers le logiciel.

Les dits prix sont actualisés chaque année à la date anniversaire du marché par application de la formule de révision du marché.

4 Diagnostic d'un contrat d'exploitation des installations thermiques

Cette prestation fait partie d'un accord cadre multi-attributaire passé par le SDEEG. **Ainsi plusieurs opérateurs ont été retenus et doivent être remis en concurrence au travers d'un marché subséquent lors de la survenance du besoin.**

Dans ce sens, [le coût de cette prestation fera l'objet d'un devis spécifique](#) à la vue du prestataire retenue dans le marché subséquent propre à la demande de mission de la collectivité.

Le chiffrage de cette prestation est basé sur le nombre d'installation thermiques. La collectivité devra donc se rapprocher du SDEEG pour définir le périmètre de la prestation nécessaire au lancement du marché subséquent.

5 Assistance à la passation d'un marché d'exploitation des installations thermiques

Cette prestation fait partie d'un accord cadre multi-attributaire passé par le SDEEG. **Ainsi plusieurs opérateurs ont été retenus et doivent être remis en concurrence au travers d'un marché subséquent lors de la survenance du besoin.**

Dans ce sens, [le coût de cette prestation fera l'objet d'un devis spécifique](#) à la vue du prestataire retenue dans le marché subséquent propre à la demande de mission de la collectivité.

Le chiffrage de cette prestation est basé sur le nombre d'installation thermiques. La collectivité devra donc se rapprocher du SDEEG pour définir le périmètre de la prestation nécessaire au lancement du marché subséquent.

6 Suivi d'un contrat d'exploitation des installations thermiques

Cette prestation fait partie d'un accord cadre multi-attributaire passé par le SDEEG. **Ainsi plusieurs opérateurs ont été retenus et doivent être remis en concurrence au travers d'un marché subséquent lors de la survenance du besoin.**

Dans ce sens, [le coût de cette prestation fera l'objet d'un devis spécifique](#) à la vue du prestataire retenue dans le marché subséquent propre à la demande de mission de la collectivité.

Le chiffrage de cette prestation est basé sur le nombre d'installation thermiques. La collectivité devra donc se rapprocher du SDEEG pour définir le périmètre de la prestation nécessaire au lancement du marché subséquent.

7 AMO – Diagnostic, conception et réalisation - Installations Thermique

Cette prestation fait partie d'un accord cadre multi-attributaire passé par le SDEEG. **Ainsi plusieurs opérateurs ont été retenus et doivent être remis en concurrence au travers d'un marché subséquent lors de la survenance du besoin.**

Dans ce sens, [le coût de cette prestation fera l'objet d'un devis spécifique](#) à la vue du prestataire retenue dans le marché subséquent propre à la demande de mission de la collectivité.

Le chiffrage de cette prestation est basé sur le nombre de jour d'intervention de l'opérateur à la vue de la complexité du projet. La collectivité devra donc se rapprocher du SDEEG pour définir le périmètre de la prestation nécessaire au lancement du marché subséquent.

8 Etude de faisabilité pour un projet en énergies renouvelables

Cette prestation fait partie d'un accord cadre multi-attributaire passé par le SDEEG. **Ainsi plusieurs opérateurs ont été retenus et doivent être remis en concurrence au travers d'un marché subséquent lors de la survenance du besoin.**

Dans ce sens, [le coût de cette prestation fera l'objet d'un devis spécifique](#) au vue du prestataire retenue dans le marché subséquent propre à la demande de mission de la collectivité.

Le chiffrage de cette prestation est basé sur le nombre de jour d'intervention de l'opérateur à la vue de la complexité du projet. La collectivité devra donc se rapprocher du SDEEG pour définir le périmètre de la prestation nécessaire au lancement du marché subséquent.

9 AMO pour un projet en énergies renouvelables

Cette prestation fait partie d'un accord cadre multi-attributaire passé par le SDEEG. **Ainsi plusieurs opérateurs ont été retenus et doivent être remis en concurrence au travers d'un marché subséquent lors de la survenance du besoin.**

Dans ce sens, [le coût de cette prestation fera l'objet d'un devis spécifique](#) à la vue du prestataire retenue dans le marché subséquent propre à la demande de mission de la collectivité.

Le chiffrage de cette prestation est basé sur le coût du projet établi dans l'étude de faisabilité. La collectivité devra donc se rapprocher du SDEEG pour définir le périmètre de la prestation et recueillir l'enveloppe financière estimative du projet nécessaire au lancement du marché subséquent.

10 Assistance à la Maitrise d'Œuvre pour un projet en énergies renouvelables

Cette prestation fait partie d'un accord cadre multi-attributaire passé par le SDEEG. **Ainsi plusieurs opérateurs ont été retenus et doivent être remis en concurrence au travers d'un marché subséquent lors de la survenance du besoin.**

Dans ce sens, [le coût de cette prestation fera l'objet d'un devis spécifique](#) à la vue du prestataire retenue dans le marché subséquent propre à la demande de mission de la collectivité.

Le chiffrage de cette prestation est basé sur le coût du projet établi dans l'étude de faisabilité. La collectivité devra donc se rapprocher du SDEEG pour définir le périmètre de la prestation et recueillir l'enveloppe financière estimative du projet nécessaire au lancement du marché subséquent.

11 Assistance à la programmation pluriannuelle des investissements

Cette prestation fait partie d'un accord cadre multi-attributaire passé par le SDEEG. **Ainsi plusieurs opérateurs ont été retenus et doivent être remis en concurrence au travers d'un marché subséquent lors de la survenance du besoin.**

Dans ce sens, [le coût de cette prestation fera l'objet d'un devis spécifique](#) à la vue du prestataire retenue dans le marché subséquent propre à la demande de mission de la collectivité.

Le chiffrage de cette prestation est basé sur le nombre de bâtiment. La collectivité devra donc se rapprocher du SDEEG pour définir le périmètre de la prestation nécessaire au lancement du marché subséquent.

12 AMO pour l'efficacité énergétique de bâtiments neufs ou en réhabilitation lourde

Cette prestation fait partie d'un accord cadre multi-attributaire passé par le SDEEG. **Ainsi plusieurs opérateurs ont été retenus et doivent être remis en concurrence au travers d'un marché subséquent lors de la survenance du besoin.**

Dans ce sens, [le coût de cette prestation fera l'objet d'un devis spécifique](#) à la vue du prestataire retenue dans le marché subséquent propre à la demande de mission de la collectivité.

Le chiffrage de cette prestation est basé sur la surface hors œuvre brute du ou des bâtiments concernés. La collectivité devra donc se rapprocher du SDEEG pour définir le périmètre de la prestation et recueillir les données surfaciques du projet nécessaires au lancement du marché subséquent.

13 Assistance à Maîtrise d’Ouvrage Bâtiment

Cette prestation fait partie d’un accord cadre multi-attributaire passé par le SDEEG. **Ainsi plusieurs opérateurs ont été retenus et doivent être remis en concurrence au travers d’un marché subséquent lors de la survenance du besoin.**

Dans ce sens, [le coût de cette prestation fera l’objet d’un devis spécifique](#) à la vue du prestataire retenue dans le marché subséquent propre à la demande de mission de la collectivité.

Le chiffrage de cette prestation est basé sur la surface hors œuvre brute du ou des bâtiments concernés. La collectivité devra donc se rapprocher du SDEEG pour définir le périmètre de la prestation et recueillir les données surfaciques du projet nécessaires au lancement du marché subséquent.

14 Assistance à Maîtrise d’Œuvre Bâtiment

Cette prestation fait partie d’un accord cadre multi-attributaire passé par le SDEEG. **Ainsi plusieurs opérateurs ont été retenus et doivent être remis en concurrence au travers d’un marché subséquent lors de la survenance du besoin.**

Dans ce sens, [le coût de cette prestation fera l’objet d’un devis spécifique](#) à la vue du prestataire retenue dans le marché subséquent propre à la demande de mission de la collectivité.

Le chiffrage de cette prestation est basé sur la surface hors œuvre brute du ou des bâtiments concernés. La collectivité devra donc se rapprocher du SDEEG pour définir le périmètre de la prestation et recueillir les données surfaciques du projet nécessaires au lancement du marché subséquent.

15 Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

15.1 Assistance à maîtrise d’ouvrage des démarches PCAET

Cette prestation fait partie d’un accord cadre multi-attributaire passé par le SDEEG. **Ainsi plusieurs opérateurs ont été retenus et doivent être remis en concurrence au travers d’un marché subséquent lors de la survenance du besoin.**

Dans ce sens, [le coût de cette prestation fera l’objet d’un devis spécifique](#) à la vue du prestataire retenue dans le marché subséquent propre à la demande de mission de la collectivité.

Cette prestation fait l’objet d’un programme d’aide du SDEEG. Ainsi, le coût de cette prestation est minoré automatiquement sur le devis de :

- 10% pour les EPCI dont les Communes du territoire ne sont pas totalement intégrées dans les concessions électriques et gazières du SDEEG.
- 20% pour les EPCI dont les Communes du territoire sont toutes intégrées dans les concessions électriques et gazières du SDEEG.

Ces aides interviendront sous réserve des disponibilités budgétaires de l’exercice en cours prévues à cet effet et seront examinées par la Commission de Répartition des Crédits du SDEEG.

15.2 Animation territoriale et suivi des indicateurs des PCAET

Le coût de cette prestation fera l'objet d'un devis spécifique. Aux vues des besoins d'accompagnements de l'EPCI, le besoin d'accompagnement étant différent pour chacune des Collectivités.

La prestation étant effectuée par un agent du SDEEG, elle sera facturée à la journée de travail.

Réalisée en interne sur la base d'un forfait de **390 €/jour**

15.3 Le Bilan à mi-parcours

15.3.1 Soutien à la réalisation de l'état des lieux

Le coût de cette prestation fera l'objet d'un devis spécifique. Aux vues des besoins d'accompagnements de l'EPCI, le besoin d'accompagnement étant différent pour chacune des Collectivités.

La prestation étant effectuée par un agent du SDEEG, elle sera facturée à la journée de travail.

Réalisée en interne sur la base d'un forfait de **390 €/jour**

15.3.2 Contractualisation avec un bureau d'études

Cette prestation fait partie d'un accord cadre multi-attributaire passé par le SDEEG. **Ainsi plusieurs opérateurs ont été retenus et doivent être remis en concurrence au travers d'un marché subséquent lors de la survenance du besoin.**

Dans ce sens, [le coût de cette prestation fera l'objet d'un devis spécifique](#) à la vue du prestataire retenue dans le marché subséquent propre à la demande de mission de la collectivité. Au devis sera adjoint les frais de Gestions du SDEEG à hauteur de 5% du prix de l'étude.

15.4 Révision du PCAET

Cette prestation fait partie d'un accord cadre multi-attributaire passé par le SDEEG. **Ainsi plusieurs opérateurs ont été retenus et doivent être remis en concurrence au travers d'un marché subséquent lors de la survenance du besoin.**

Dans ce sens, [le coût de cette prestation fera l'objet d'un devis spécifique](#) à la vue du prestataire retenue dans le marché subséquent propre à la demande de mission de la collectivité. Au devis sera adjoint les frais de Gestions du SDEEG à hauteur de 5% du prix de l'étude.

16 Schéma Directeur Immobilier

Cette prestation fait partie d'un accord cadre multi-attributaire passé par le SDEEG. **Ainsi plusieurs opérateurs ont été retenus et doivent être remis en concurrence au travers d'un marché subséquent lors de la survenance du besoin.**

Dans ce sens, [le coût de cette prestation fera l'objet d'un devis spécifique](#) à la vue du prestataire retenue dans le marché subséquent propre à la demande de mission de la collectivité.

Le chiffrage de cette prestation est basé sur le nombre de bâtiments concernés. La collectivité devra donc se rapprocher du SDEEG pour définir le périmètre de la prestation et recueillir les données du projet nécessaires au lancement du marché subséquent.

17 Surveillance de la Qualité de l'Air Intérieur pour les lieux accueillants des enfants

Les tarifs pour les prestations de la surveillance de la Qualité de l'Air sont fixés.

Les prestations proposées sont :

- L'évaluation des moyens d'aération
- Le Plan d'Actions d'amélioration/prévention de la qualité de l'air intérieur
- Les campagnes de mesures des polluants

EVALUATION DES MOYENS D'AERATION POUR CHAQUE ETABLISSEMENT				
REFERENCE ARTICLE	Détail de la prestation	NOMBRE PIECES	UNITE	COÛT UNITAIRE EN € HT
QAI-100	Diagnostic sur les moyens de ventilation (≤ 6 pièces)	≤ 6	Forfait	895,00 €
QAI-101	Diagnostic sur les moyens de ventilation (7 à 12 pièces)	$7 \leq X \leq 12$	Forfait	1010,00 €
QAI-102	Diagnostic sur les moyens de ventilation (13 à 20 pièces)	$13 \leq X \leq 20$	Forfait	1 165,00 €
QAI-103	Diagnostic sur les moyens de ventilation (21 à 39 pièces)	$21 \leq X \leq 39$	Forfait	1 165,00 €
QAI-104	Diagnostic sur les moyens de ventilation (> 40 pièces)	>40	Forfait	1 165,00 €

Nota : Les pièces considérés sont celles à évaluer conformément à la réglementation en vigueur.

PLAN D' ACTIONS D' AMELIORATION/PREVENTION DE LA QUALITE DE L' AIR INTERIEUR

REFERENCE ARTICLE	Détail de la prestation	NOMBRE D'ETABLISSEMENT	UNITE	COÛT UNITAIRE EN € HT
QAI-105	Pour un établissement seul	1	Forfait	975,00 €
QAI-106	Pour 2 à 4 établissements	$2 \leq X \leq 4$	Forfait	975,00 €
QAI-107	Pour 5 à 9 établissements	$5 \leq X \leq 9$	Forfait	975,00 €
QAI-108	Pour 10 à 15 établissements	$10 \leq X \leq 15$	Forfait	975,00 €
QAI-109	Forfait heures supplémentaires dans le cas de plus de 15 bâtiments		Forfait	125,00 €
QAI-110	Option n°1 : Réunion de Restitution	-	Forfait	335,00 €

Nota : Si la collectivité passe commande pour la prestation d'évaluation des moyens d'aération et le plan d'action d'amélioration/prévention de la qualité de l'air intérieur, il sera alors appliqué un coefficient de réduction de 20% sur l'ensemble des deux prestations.

CAMPAGNE DE MESURE DES POLLUANTS DE L' AIR INTERIEUR (2 CAMPAGNE DE MESURES)

CAS DE CAMPAGNE COMPLETE (2 CAMPAGNES DE MESURE)

REFERENCE ARTICLE	Détail de la prestation	NOMBRE PIECES	UNITE	COÛT UNITAIRE EN € HT
QAI-200	Campagne mesures (analyses comprises) - 1 pièce mesurée	1	Forfait	850,00 €
QAI-201	Campagne mesures (analyses comprises) - 2 pièces mesurées	2	Forfait	1 150,00 €
QAI-202	Campagne mesures (analyses comprises) - 3 pièces mesurées	3	Forfait	1 400,00 €
QAI-203	Campagne mesures (analyses comprises) - 4 pièces mesurées	4	Forfait	1 650,00 €
QAI-204	Campagne mesures (analyses comprises) - 5 pièces mesurées	5	Forfait	1 900,00 €
QAI-205	Campagne mesures (analyses comprises) - 6 pièces mesurées	6	Forfait	2 200,00 €
QAI-206	Campagne mesures (analyses comprises) - 7 pièces mesurées	7	Forfait	2 450,00 €
QAI-207	Campagne mesures (analyses comprises) - 8 pièces mesurées	8	Forfait	2 700,00 €

CAMPAGNE DE MESURE DES POLLUANTS DE L'AIR INTERIEUR

CAS DE CAMPAGNE PARTIELLE - FORMALDEHYDE

REFERENCE ARTICLE	Détail de la prestation	NOMBRE PIECES	UNITE	COÛT UNITAIRE EN € HT
QAI-208	Campagne mesures (analyses comprises) - 1 pièce mesurée	1	Forfait	560,00 €
QAI-209	Campagne mesures (analyses comprises) - 2 pièces mesurées	2	Forfait	700,00 €
QAI-210	Campagne mesures (analyses comprises) - 3 pièces mesurées	3	Forfait	830,00 €
QAI-211	Campagne mesures (analyses comprises) - 4 pièces mesurées	4	Forfait	970,00 €
QAI-212	Campagne mesures (analyses comprises) - 5 pièces mesurées	5	Forfait	1 110,00 €
QAI-213	Campagne mesures (analyses comprises) - 6 pièces mesurées	6	Forfait	1 250,00 €
QAI-214	Campagne mesures (analyses comprises) - 7 pièces mesurées	7	Forfait	1 390,00 €
QAI-215	Campagne mesures (analyses comprises) - 8 pièces mesurées	8	Forfait	1 530,00 €

CAMPAGNE DE MESURE DES POLLUANTS DE L'AIR INTERIEUR

CAS DE CAMPAGNE PARTIELLE - FORMALDEHYDE + DIOXYDE DE CARBONE

REFERENCE ARTICLE	Détail de la prestation	NOMBRE PIECES	UNITE	COÛT UNITAIRE EN € HT
QAI-216	Campagne mesures (analyses comprises) - 1 pièce mesurée	1	Forfait	580,00 €
QAI-217	Campagne mesures (analyses comprises) - 2 pièces mesurées	2	Forfait	760,00 €
QAI-218	Campagne mesures (analyses comprises) - 3 pièces mesurées	3	Forfait	910,00 €
QAI-219	Campagne mesures (analyses comprises) - 4 pièces mesurées	4	Forfait	1 070,00 €
QAI-220	Campagne mesures (analyses comprises) - 5 pièces mesurées	5	Forfait	1 230,00 €
QAI-221	Campagne mesures (analyses comprises) - 6 pièces mesurées	6	Forfait	1 390,00 €
QAI-222	Campagne mesures (analyses comprises) - 7 pièces mesurées	7	Forfait	1 550,00 €
QAI-223	Campagne mesures (analyses comprises) - 8 pièces mesurées	8	Forfait	1 720,00 €

CAMPAGNE DE MESURE DES POLLUANTS DE L'AIR INTERIEUR

CAS DE CAMPAGNE PARTIELLE - DIOXYDE DE CARBONE

REFERENCE ARTICLE	Détail de la prestation	NOMBRE PIECES	UNITE	COÛT UNITAIRE EN € HT
QAI-224	Campagne mesures (analyses comprises) - 1 pièce mesurée	1	Forfait	160,00 €
QAI-225	Campagne mesures (analyses comprises) - 2 pièces mesurées	2	Forfait	230,00 €
QAI-226	Campagne mesures (analyses comprises) - 3 pièces mesurées	3	Forfait	300,00 €
QAI-227	Campagne mesures (analyses comprises) - 4 pièces mesurées	4	Forfait	370,00 €
QAI-228	Campagne mesures (analyses comprises) - 5 pièces mesurées	5	Forfait	440,00 €
QAI-229	Campagne mesures (analyses comprises) - 6 pièces mesurées	6	Forfait	510,00 €
QAI-230	Campagne mesures (analyses comprises) - 7 pièces mesurées	7	Forfait	580,00 €
QAI-231	Campagne mesures (analyses comprises) - 8 pièces mesurées	8	Forfait	590,00 €

CAMPAGNE DE MESURE DES POLLUANTS DE L'AIR INTERIEUR

PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES DE MESURES (FRAIS DE PORT COMPRIS)

REFERENCE ARTICLE	Détail de la prestation	NOMBRE PIECES	UNITE	COÛT UNITAIRE EN € HT
QAI-232	Option n°2 : Mesure duTétrachloroéthylène - 4,5 jours - 1 pièce mesurée	1	U	150,00 €
QAI-233	Option n°3 : Mesure du Benzène suite à l'autodiagnostic - 1 pièce mesurée	1	U	70,00 €
QAI-234	Option n°3 : Mesure du Benzène suite à l'autodiagnostic - 10 pièces mesurées	10	Forfait	600,00 €
QAI-235	Option n°3 : Mesure du Benzène suite à l'autodiagnostic - 20 pièces mesurées	20	Forfait	1 200,00 €
QAI-236	Option n°3 : Mesure du Formaldéhyde suite à l'autodiagnostic - 1 pièce mesurée	1	U	75,00 €
QAI-237	Option n°3 : Mesure du Formaldéhyde suite à l'autodiagnostic - 10 pièces mesurées	10	Forfait	650,00 €
QAI-238	Option n°3 : Mesure duFormaldéhyde suite à l'autodiagnostic - 20 pièces mesurées	20	Forfait	1 300,00 €

Nota : Les pièces considérées sont celles à évaluer conformément à la réglementation en vigueur.

Les dits prix sont actualisés chaque année à la date anniversaire du marché par application de la formule de révision du marché.

18 Prestations réalisées en interne

Certaines prestations pourront être réalisées par un agent du service énergies.

Le SDEEG proposera alors à la collectivité un devis basé sur un nombre d'heure pour réaliser la prestation à un **coût horaire forfaitaire de 50 €**. (Hors mission d'intégration des enjeux Energie Climat dans les politiques d'Urbanisme qui fait l'objet d'une tarification spécifique à l'article 21).

Le but étant d'être plus réactif.

Par exemple, lancer un marché subséquent pour l'audit d'un seul bâtiment sur une commune isolée entraînera des délais de l'ordre de 3 semaines pour l'intervention d'un Bureau d'Etudes, contre quelques jours pour un agent du SDEEG.

La collectivité restera libre de choisir une des deux solutions.

19 Analyse thermographique

Pour rappel :

- La prestation 1 est l'analyse de l'isolation des parois opaques donnant sur l'extérieur,
- La prestation 2 est la détection des fuites d'air créées par les ouvertures,
- La prestation 3 est l'analyse des éléments de chauffage pour des réseaux hydrauliques.

19.1 Prestations inclus dans le dispositif d'accompagnement (CEP)

Dans le cadre des conventions ECOBAT ou ECOSUITE, la Collectivité peut bénéficier jusqu'à 3 études thermographiques gratuitement.

Au-delà de 3 bâtiments thermographiés, cette prestation devient payante. Le coût est présenté ci-dessous. Il varie en fonction de la surface du bâtiment.

Réalisé en interne sur la base d'un forfait de 50 €/heure	Communes conventionnées en CEP	
	PRESTATIONS 1 + 2 + 3	PRESTATIONS 1 + 2 + 3
SURFACE de bâtiments (m ²)	3 bâtiments maximum Sur demande	Au-delà de 3 bâtiments <i>PRIX (HT) par bâtiment</i>
< 100	Inclus dans le CEP	200 €
≥ 100 et < 500	Inclus dans le CEP	350 €
≥ 500 et < 1000	Inclus dans le CEP	500 €
≥ 1000	Inclus dans le CEP	Devis

Il s'agit ici de la surface chauffée du bâtiment.

Pour des très grandes surfaces (> 1000m² chauffée), un technicien du SDEEG réalise un devis en fonction du temps passé qu'il jugera nécessaire pour la réalisation de cette analyse.

19.2 Prestations hors dispositif d'accompagnement (CEP)

Pour les Communes, hors conventionnement CEP, le coût de la prestation est présenté ci-dessous :

Réalisé en interne sur la base d'un forfait de 50 €/heure	Communes NON conventionnées en CEP		
	PRESTATIONS 1 + 2	PRESTATION 3	PRESTATIONS 1 + 2 + 3
SURFACE de bâtiments (m ²)	PRIX (HT) par bâtiment		
< 100	150 €	125 €	200 €
≥ 100 et < 500	250 €	200 €	350 €
≥ 500 et < 1000	350 €	250 €	500 €
≥ 1000	Devis	Devis	Devis

Il s'agit ici de la surface chauffée du bâtiment.

Pour des très grandes surfaces (> 1000m² chauffée), un technicien du SDEEG réalise un devis en fonction du temps passé qu'il jugera nécessaire pour la réalisation de cette analyse.

20 Analyse du confort

Pour rappel :

- La prestation 1 est l'analyse de la luminosité des zones occupées,
- La prestation 2 est l'analyse de la ventilation,
- La prestation 3 est l'analyse de la température ambiante des locaux occupés.

Lorsque du matériel de mesure est installé dans un bâtiment d'une collectivité pour une durée définie, une attestation de prêt de matériel sera mise en place entre la Collectivité et le SDEEG. Celle-ci a pour objet le remboursement du matériel par la Collectivité en cas de perte ou de vol du matériel.

20.1 Prestations incluses dans le dispositif d'accompagnement (CEP)

Dans le cadre des conventions ECOBAT ou ECOSUITE, la Collectivité peut bénéficier jusqu'à 3 études de confort gratuitement.

Au-delà de 3 bâtiments analysés, cette prestation devient payante. Le coût est présenté ci-dessous. Il varie en fonction de la surface du bâtiment.

<i>Réalisé en interne sur la base d'un forfait de 50 €/heure</i>	Communes conventionnées en CEP	Communes conventionnées en CEP (au-delà de 3 bâtiments)	
	PRESTATIONS 1 + 2 + 3	PRESTATION 1 OU 2	PRESTATION 3
SURFACE de bâtiments (m ²)	3 bâtiments maximum Sur demande	PRIX (HT) par bâtiment	
< 100	Inclus dans le CEP	125 €	125 €
≥ 100 et < 500	Inclus dans le CEP	150 €	125 €
≥ 500 et < 1000	Inclus dans le CEP	175 €	125 €
≥ 1000	Inclus dans le CEP	Devis	Devis

Il s'agit ici de la surface chauffée du bâtiment.

Pour des très grandes surfaces (> 1000m² chauffée), un technicien du SDEEG réalise un devis en fonction du temps passé qu'il jugera nécessaire pour la réalisation de cette analyse.

20.2 Prestations hors dispositif d'accompagnement (CEP)

Pour les Collectivités, hors conventionnement CEP, le coût de la prestation est présenté ci-dessous :

<i>Réalisé en interne sur la base d'un forfait de 50 €/heure</i>	Communes NON conventionnées en CEP	
	PRESTATION 1 OU 2	PRESTATION 3
SURFACE de bâtiments (m ²)	PRIX (HT) par bâtiment	
< 100	125 €	125 €
≥ 100 et < 500	150 €	125 €
≥ 500 et < 1000	175 €	125 €
≥ 1000	Devis	Devis

Il s'agit ici de la surface chauffée du bâtiment.

Pour des très grandes surfaces (> 1000m² chauffée), un technicien du SDEEG réalise un devis en fonction du temps passé qu'il jugera nécessaire pour la réalisation de cette analyse.

Cette prestation fait partie d'un accord cadre multi-attributaire passé par le SDEEG. Ainsi plusieurs opérateurs ont été retenus et doivent être remis en concurrence au travers d'un marché subséquent lors de la survenance du besoin.

21 Intégration des enjeux Energie Climat dans les politiques d'Urbanisme.

Le coût de cette prestation fera l'objet d'un devis spécifique. Aux vues de l'état d'avancement de la révision des documents d'Urbanisme, le besoin d'accompagnement sera différent pour chacune des Collectivités.

La prestation étant effectuée par un agent du SDEEG, elle sera facturée à la journée de travail.

Réalisée en interne sur la base d'un forfait de **390 €/jour**

22 Maintenance/Télésurveillance/Nettoyage des installations photovoltaïques

Les tarifs de la Maintenance/Télésurveillance/Nettoyage des installations photovoltaïques sont fixés ci-dessous.

Ces prestations font parties d'un accord cadre à bon de commandes.

BORDEREAU DE PRIX
Maintenance / Télésurveillance optionnelle / Nettoyage optionnel des centrales photovoltaïques
2021/2024

REFERENCE ARTICLE	PRESTATION	Prix HT
	PRESTATIONS DE MAINTENANCE PREVENTIVE	
	CATEGORIE DES INSTALLATIONS EN TOITURE	
ACMPHO01	Installations de puissance crête inférieure ou égale à 9 KWc	224,00 €
ACMPHO02	Installations de puissance crête comprise entre à 9,1 KWc et 36 KWc	312,00 €
ACMPHO03	Installations de puissance crête comprise entre à 36,1 KWc et 100 KWc	342,00 €
ACMPHO04	Installations de puissance crête comprise entre à 100,1 KWc et 250 KWc	499,00 €
ACMPHO05	Installations de puissance crête comprise entre à 250,1 KWc et 500 KWc	713,00 €
ACMPHO06	Installations de puissance crête supérieure à 500,1KWc	1 184,00 €

CATEGORIE DES OMBRIERES PHOTOVOLTAÏQUES		
ACMPHO07	Installations de puissance crête inférieure ou égale à 36 KWc	262,00 €
ACMPHO08	Installations de puissance crête comprise entre à 36,1 KWc et 100 KWc	420,00 €
ACMPHO09	Installations de puissance crête comprise entre à 100,1 KWc et 250 KWc	501,00 €
ACMPHO10	Installations de puissance crête comprise entre à 250,1 KWc et 500 KWc	713,00 €
ACMPHO11	Installations de puissance crête comprise entre à 500,1 KWc et 1000 KWc	1 184,00 €
ACMPHO12	Installations de puissance crête supérieure à 1 000,1 KWc (€/KWc)	2,37 €/kWc
CATEGORIE DES INSTALLATIONS AU SOL		
ACMPHO13	Installations de puissance crête inférieure ou égale à 36 KWc	262,00 €
ACMPHO14	Installations de puissance crête comprise entre à 36,1 KWc et 100 KWc	315,00 €
ACMPHO15	Installations de puissance crête comprise entre à 100,1 KWc et 250 KWc	402,00 €
ACMPHO16	Installations de puissance crête comprise entre à 250,1 KWc et 500 KWc	613,00 €
ACMPHO17	Installations de puissance crête comprise entre à 500,1 KWc et 1000 KWc	983,00 €
ACMPHO18	Installations de puissance crête supérieure à 1 000,1 KWc (€/KWc)	1,97 €/kWc
PRESTATIONS DE TELESURVEILLANCE OPTIONNELLE		
TOUTES CATEGORIES D'INSTALLATIONS		
ACMPHO19	Installations munies d'une télésurveillance existante via internet	90,00 €
ACMPHO20	Installations NON munies d'une télésurveillance	0,00 €

REFERENCE ARTICLE	PRESTATION	Prix HT
PRESTATIONS DE NETTOYAGE OPTIONNEL		
CATEGORIE DES INSTALLATIONS EN TOITURE		
ACMPHO21	Installations de puissance crête inférieure ou égale à 100 KWc	380,00 €
ACMPHO22.1	Installations de puissance crête supérieure à 100,1KWc, Part fixe	450,00 €
ACMPHO22.2	Installations de puissance crête supérieure à 100,1KWc, Part variable (€/KWc)	3,00 €/kWc
CATEGORIE DES OMBRIERES PHOTOVOLTAÏQUES		
ACMPHO23	Installations de puissance crête inférieure ou égale à 100 KWc	500,00 €
ACMPHO24.1	Installations de puissance crête supérieure à 100,1KWc, Part fixe	450,00 €
ACMPHO24.2	Installations de puissance crête supérieure à 100,1KWc, Part variable (€/KWc)	3,00 €/kWc
CATEGORIE DES INSTALLATIONS AU SOL		
ACMPHO25	Installations de puissance crête inférieure ou égale à 100 KWc	450,00 €
ACMPHO26.1	Installations de puissance crête supérieure à 100,1KWc, Part fixe	150,00 €
ACMPHO26.2	Installations de puissance crête supérieure à 100,1KWc, Part variable (€/KWc)	3,00 €/kWc
Prestation complémentaire		
ACMPHO27	Forfait heure de main d'œuvre pour la maintenance corrective ou autres prestations	56,00 €
ACMPHO28	Réunion de restitution des rapports de maintenance dans les locaux du membre	150,00 €
ACMPHO29	Fourniture de la réserve d'eau brute nécessaire et suffisante au nettoyage du site	150,00 €

Les dits prix sont actualisés chaque année à la date anniversaire du marché par application de la formule de révision du marché.

23 Numérisation des documents d'urbanisme

Les tarifs de la numérisation des documents d'urbanisme sont fixés ci-dessous. Ces prestations font parties d'un accord cadre à bon de commandes.

Les tarifs des prestations s'entendent HT avec la maîtrise d'œuvre comprise, sachant que le montant de celle-ci diffère selon que la collectivité est adhérente (5%) ou non (8%) du service instructeur du SDEEG :

	Tarif adhérent service instructeur	Tarif non adhérent service instructeur
Carte communale		
Format papier	498,75	513,00
Papier+ PDF	472,50	486,00
Papier + PDF + DXF	441,00	453,60
Papier + PDF + JPG/TIFF	441,00	453,60
Papier + PDF + JPG + TAB/SHP/MIF	409,50	421,20
Autres formats	409,50	421,20
Service d'utilité publique ou servitude d'urbanisme		
Format papier	42,00	43,20
Papier+ PDF	31,50	32,40
Papier + PDF + DXF	26,25	27,00
Papier + PDF + JPG/TIFF	26,25	27,00
Papier + PDF + JPG + TAB/SHP/MIF	21,00	21,60
Autres formats	21,00	21,60
PLU		
Format papier	892,50	918,00
Papier+ PDF	834,75	858,60
Papier + PDF + DXF	771,75	793,80
Papier + PDF + JPG/TIFF	771,75	793,80
Papier + PDF + JPG + TAB/SHP/MIF	714,00	734,40
Autres formats	714,00	734,40
PLUI intercommunal		
Format papier	1680,00	1728,00
Papier + PDF	1648,50	1695,60
Papier + PDF + DXF	1554,00	1598,40

Papier + PDF + JPG/TIFF	1491,00	1533,60
Papier + PDF + JPG + TAB/SHP/MIF	1333,50	1371,60
Autres formats	1333,50	1371,60
SCOT		
Format papier	472,50	486,00
Papier+ PDF	446,25	459,00
Papier + PDF + DXF	420,00	432,00
Papier + PDF + JPG/TIFF	420,00	432,00
Papier + PDF + JPG + TAB/SHP/MIF	393,75	405,00
Autres formats	393,75	405,00

24 Ateliers de sensibilisation des scolaires

L'urgence climatique à laquelle nous sommes confrontés a encouragé le Comité Syndical du SDEEG à proposer des actions de sensibilisation auprès des plus jeunes. Dans ce contexte, le SDEEG bénéficie de financements nationaux (ACTEE : Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique) pour organiser des ateliers pédagogique énergies et environnement, à destination des écoles élémentaires (à partir du CE2).

Prestation sur devis sur la base de la convention signée avec les petits débrouillards

25 Fresque du Climat

Prestation sur devis en fonction du nombre de personnes inscrites aux ateliers.

L'animation dure environ 3 heures et son coût forfaitaire sera de 1 300 euros pour un groupe de 15 personnes maximum. Au-delà de 15, le nombre de personnes supplémentaire sera facturé à un coût forfaitaire de 100 euros/personne

10 % du montant HT étant reversé à l'association de la Fresque du Climat